



## Un dialogue social apais   ?

Lors du dernier CSE du 19 d  cembre 2024, vos   lus ont pos   la question suivante aux repr  sentants de la Direction de CAAP

### 1/Voyage    Hong-Kong

Le voyage    Hong Kong du Conseil d'Administration et de la Direction soul  ve de nombreuses interrogations.

En effet, les   lus au CSE sont surpris de constater l'absence totale de communication (ni dans CAAP'ACTU, ni en Conseil d'Administration, ni dans la Newsletter des Administrateurs ...) autour de ce d  placement !

Alors que l'entreprise communique r  guli  rement sur ses r  sultats, ses projets, ses activit  s et ses valeurs, ce d  placement semble avoir   t   tenu secret.  
Pourquoi ce silence ?

Ce manque de transparence cr  e un sentiment de malaise et suscite de nombreuses interrogations au sein des   quipes.

Par ailleurs, les   lus s'interrogent sur l'impact environnemental d'un tel voyage, notamment en termes d'  missions de CO2.

Compte tenu des enjeux climatiques actuels et de la politique de responsabilit   sociale de notre entreprise, ils souhaiteraient savoir :

- Quel est le calcul estimatif de l'empreinte carbone d'un tel voyage pour un groupe aussi important ?
- Quel sera l'impact sur l'abondement de l'entreprise qui sera vers   aux salari  s dans le cadre de l'int  ressement sur les r  sultats de 2024 ? Celui-ci est conditionn      l'am  lioration de notre empreinte carbone (Cf. accord en vigueur).
- Combien de Kms devront parcourir les 270 salari  s de CAAP dot  s de v  los   lectriques pour compenser le bilan carbone de ce voyage ?
- CAAP se veut exemplaire dans la lutte contre le r  chauffement climatique. Comment la Direction G  n  rale   value-t-elle le risque d'image si le voyage en chine   tait connu de nos clients, du grand public et des agriculteurs qui souffrent d'une crise profonde ?

Ce manque de transparence est d'autant plus surprenant qu'il intervient dans une période où l'entreprise a annoncé récemment une politique de frugalité budgétaire.

Il est donc légitime de se demander :

- Comment ce voyage, d'un coût non négligeable, s'inscrit dans cette démarche et quelles sont les conséquences sur les autres postes budgétaires ?  
Quelles seront les économies qui devront être réalisées ?  
Seront-elles au détriment des employés, notamment en ce qui concerne les augmentations de salaires prévues pour 2025 ?  
La baisse de température liée à la réduction du chauffage constatée dans les Agences/CAFF/Sites ces dernières semaines ?
- Est-ce que les hésitations de la Direction Générale sur le budget de 50€/salarié pour organiser, comme il est de tradition à CAAP, un moment de convivialité entre les équipes ont un lien avec le coût du voyage à Hong Kong ?
- Quelle est la politique de déplacement de l'entreprise ?  
Est-elle claire et appliquée à tous de la même façon ?
- Y a-t-il eu une évaluation des bénéfices de ce voyage par rapport à son coût comme cela semblait être la règle pour toutes les dépenses à CAAP ?  
N'aurait-il pas été possible d'organiser une visioconférence pour atteindre les mêmes objectifs ?
- Quelles étaient les raisons de choisir Hong Kong comme destination pour ce déplacement ?
- Quelles sont les alternatives envisagées pour les prochaines réunions de ce type ?

## **Réponse de la direction :**

Le bilan carbone de la CR scope 1 est de 24 KT CO<sub>2</sub>.

Le voyage du conseil en représente 0.5%.

Le voyage d'étude en Asie du conseil d'administration s'inscrit dans une double dimension :

La CR est actionnaire du groupe Crédit Agricole, avec de forts enjeux d'expansion du groupe sur cette zone du globe.

Ainsi les administrateurs des CR sont amenés à prendre des décisions – pour leur CR et/ou pour le groupe – qui nécessite un discernement et donc une connaissance des enjeux, cultures, modèles d'affaire... afférentes.

En ce sens les contacts avec les filiales comme les grands corporate chinois, la compréhension de leurs projets de développement sont des facteurs clefs de succès en prévision des validations/décisions stratégiques à venir.

**Devant cette réponse pour le moins approximative et incomplète, vos élus CSE ont fait la déclaration suivante :**

*« ... Le CSE prend acte de vos différentes réponses aux questions RIC. Après lecture et analyse, nous considérons qu'elles ne répondent en rien aux interrogations claires et précises formulées par les salariés de CAAP et retranscrites par les membres du CSE.*

*Concernant le voyage Hong-Kong votre seul élément de réponse, est que celui-ci a permis d'acculturer nos élus et leurs conjoints(es) au modèle asiatique, afin de pouvoir par la suite valider la stratégie du groupe en matière d'investissement....*

*Quid des « sous questions » posées ???*

*Quelle retranscription devons-nous en faire auprès des salariés de CAAP, face à ce manque de transparence et de réponses claires et assumées ?*

*Les autres réponses aux questions RIC telles que : votre absence de mea culpa concernant la forme du courrier de « pré-sanction » lié au e-learning, l'approche frugale avancée pour valider la réduction des cadeaux clients... nous laissent à penser que la situation sociale au sein de notre belle entreprise devient préoccupante.*

*Mais au-delà, nous nous interrogeons sur l'écho que pourraient avoir ces évènements, s'ils étaient portés à la connaissance de nos élus, clients et habitants du territoire.*

*Aussi, les élus du CSE, seule instance représentative des salariés de l'entreprise, élus avec un taux de participation de plus de 80% souhaitent à travers cette déclaration, souligner le manque de considération de la Direction Générale à leurs égards et par voie de conséquence aux interrogations de tous les salariés de l'entreprise !*

*Le CSE avait déjà émis quelques craintes quant à cette considération, l'attitude de la nouvelle Direction Générale, la venue tardive du Directeur Général lors d'une plénière, plus de 6 mois après sa prise de fonction ne faisant qu'alimenter ces craintes....*

*Nous en avons aujourd'hui la confirmation !*

*Cela n'augure pas ou très peu, d'un dialogue social apaisé, dialogue absolument nécessaire, tant les enjeux pour l'avenir sont importants..., le début des négociations sur la rémunération dès janvier 2025 semble très mal engagé ... »*

Lors de la lecture de la déclaration, vos élus ont eu le sentiment de ne pas être écoutés, cela a conduit à une relecture « appuyée » de celle-ci.

Face à ce constat, la première **réunion de négociation prévue le 9 janvier 2025, portant sur les salaires et les conditions de travail**, sera décisive afin de savoir si la direction souhaite se diriger vers un dialogue social apaisé, constructif et résolument orienté vers la reconnaissance du travail réalisé par l'ensemble des salariés de CAAP

**RENDEZ-VOUS DONC LE 9 JANVIER 2025 !!!**